



Compte rendu de l'Assemblée Générale du 8 novembre 2024

Ordre du jour :

- Présentation et approbation du bilan moral
- Présentation et approbation du bilan financier
- Proposition d'augmentation cotisation annuelle à 110€ à partir d'octobre 2025
- Point sur l'adhésion à la fédération FFJSN
- Quitus aux administrateurs
- Renouvellement Mandat des Administrateurs
- Élection de 3 membres au conseil d'administration
- Questions diverses

89 présents pour un quorum de 60.

1. Rapport moral présenté par Pierre Gautheret

Bilan 2024

- L'année dernière, pour la saison 2023/2024, jusqu'au 31 Août 2024, nous étions 243 adhérents.

- **Pour cette année** : les inscriptions ont débuté début septembre 2024 pour se terminer fin octobre afin de rester sur un quota d'adhérents entre 200 et 250 permettant d'offrir un service identique à tous.

A ce jour notre association compte 229 membres à jour, inscriptions et cotisations, dont 52 nouveaux adhérents. Cependant 61 personnes ne sont pas à jour de leur cotisation. Ce qui amènerait le nombre total d'adhérents de l'ordre à 290 personnes si elles finalisent toutes leur adhésion.

Le nombre de barreaux est de 22.

- Bien que les cotisations représentent la principale ressource de notre association, notre 1ère préoccupation reste la qualité des conditions de rame proposée à nos adhérents. Cela nécessite davantage d'implication de la part des rameurs, à plusieurs niveaux : respect des horaires prévus, des consignes de sécurité et des consignes données par le barreur sur le ponton et dans les barques.

Matériel

Le nombre de barques est encore suffisant par rapport au nombre de rameurs. L'entretien nous permet d'avoir un équipement correct grâce au travail régulier de nos "bricorameurs" et à leur dévouement. Ce groupe n'est pas fermé et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

L'entretien des barques est aussi l'affaire de tous, en effet les barques sont nettoyées au minimum une fois par semaine. Un planning est tenu et censé être respecté. Il désigne un barreur responsable du nettoyage. Ce dernier n'est pas là pour nettoyer tout seul les barques mais doit être aidé par les adhérents. Pensez à lui apporter votre aide.

Afin de ramer dans de bonnes conditions, prenez soin du matériel, barques et rames.

Planning

Le matériel mis en place est suffisant afin que chaque adhérent puisse avoir au minimum 2h de rame hebdomadaire ; c'est l'objectif principal de l'association.

Gilles Francou pour la journée et Corinne Bertes pour le soir tiennent à jour le planning d'utilisation des barques. A ce jour, il est pratiquement finalisé.

Cependant, si des rameurs n'ont pas leurs 2 heures hebdomadaires, ils peuvent se manifester en envoyant un mail à occitarame.sete@gmail.com.

Local

Une demande d'un local est toujours en cours auprès de la Mairie de Sète. Depuis début 2022, après multiples échanges en présentiel, par e-mail ou par téléphone nous sommes toujours dans l'attente.

Pour l'instant, l'association loue pour 300€/mois un garage double à proximité du pont de la Civette, donc du ponton d' Occitaramé, afin de permettre le stockage du matériel : rames de remplacement, gilets de sauvetage, bouts, peinture, tables, etc...

Conseil d'Administration

Le CA se réunit au minimum une fois par mois ; en général le premier mardi de chaque mois. La réunion se tient dans une salle Espace Victor Hugo mise à notre disposition grâce à la convention passée avec la Mairie de Sète. Dans tous les cas, l'ensemble des membres du CA reçoivent individuellement les mails envoyés à occitarame.sete@gmail.com. et peuvent ainsi agir.

Il comporte 9 postes et est renouvelé tous les ans par tiers. Aujourd'hui, il y a 3 sortants, donc 3 postes à pourvoir au conseil d'administration.

Candidatures : 1 personne qui se représente + 3 nouveaux candidats qui se présentent.

Communication

Comme annoncé en 2023, la communication a été améliorée notamment par la mise en place d'un site internet et la création d'une nouvelle page Facebook. Le nouveau site internet de l'association est plus agréable à la lecture et simplifié pour la maintenance. Il a été mis en service début septembre et sera continuellement amélioré au fur à mesure des besoins. 4 personnes gèrent le site ce qui palie toute absence d'une personne ou l'autre. Le fait de ne pas avoir de local reste aussi un problème.

Structure

L'entité nommée 'Festirame' composée d'adhérents volontaires, permet d'organiser dans les meilleures conditions ou de participer aux différentes manifestations. Ce groupe de personnes reste ouvert à tous les adhérents qui le souhaitent. Une fiche d'attribution des rôles de Festirame a été établie et envoyée à tous les adhérents. Elle reste disponible sous demande de votre part.

Une structure de PMR, APSH34 (personne à mobilité réduite) continue de ramer, prise en charge par Bruno. Leur créneau est adapté potentiellement sur les week-ends.

Animations de la saison 2023/2024

- Repas de fin 2023 salle Tarbouriech au théâtre de la mer
- Galette des rois en Janvier,
- le 2er printemps des poètes en Avril,
- Vogalonga à Venise en Mai,
- Soirée à la plage Juin,
- St Pierre en Juillet,
- Feu d'artifice St Pierre,
- Voix vives en Juillet,
- Feu d'artifice St Louis Août,

Participation

- au Forum des associations 2024 en Septembre
- à la Journée Port Ouvert organisé par Port Sud de France pendant les journées du patrimoine, en septembre
- à la journée de résilience sur les risques d'inondation, en octobre
- et récemment à Journée Cap au Large.

Pour l'année à venir, nous pensons donc à minima reconduire notre participation aux manifestations qui seront présentes sur la ville de Sète.

Pour les autres manifestations qui se présenteront, elles seront à l'étude lors des CA mensuels et soumises à Festirame pour mise en œuvre.

Compétition

L'association a pris les licences à la ligue des Joutes qui semble la plus avantageuse au niveau du nombre de manifestations.

Géré par Corinne Bertes, le groupe des compétiteurs de 32 personnes a effectué les compétitions à Frontignan, Collioure, Banyuls ainsi que la Coupe de France de rame traditionnelle qui a eu lieu fin septembre à Sète. Pour la première année de participation de bons résultats ont été obtenus.

Cela permet de faire connaître Occitarama sur un plan plus régional, de créer des échanges et des liens avec d'autres associations.

Etat des travaux effectués au cours de la saison écoulée 2023/2024

- Carénage des barques au mois de mars 2024 : sortie des 3 barques aux Plaisanciers, nettoyage, ponçage, peinture de plats bords et de bancs sur certaines barques, 2 couches antifouling, réparation d'estropes et remise en eau.
- Carénage des barques au mois de septembre 2024 : sortie des 3 barques aux Plaisanciers, nettoyage, ponçage, peinture, une couche antifouling et remise en eau.
- Peinture des rames par notre peinturologue, chef des bricoleurs, Christian D qui arrête cette année. Il faudra prévoir un ou plusieurs remplaçants.

Prévisions pour l'année à venir

- toujours la recherche d'un local ce qui reste un point très important.
- carénage des barques à prévoir également.

Pour terminer mon intervention, j'aimerais rappeler que pour un bon fonctionnement de l'association, chacun d'entre nous, membres du CA, Barreurs et Rameurs, devons être acteurs et pas seulement consommateurs de services.

→ **Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité.**

2. Bilan financier présenté par Thérèse Moizan

La trésorerie au 31 Août 2024 présente un **solde positif de 26 779,04 €**

Total des dépenses : 19 598,68 € comprenant :

- frais de port
- assurance et frais financiers
- travaux d'entretien des barques et achat de rames - tenues rameurs
- manifestations conviviales
- loyer du garage

Total des recettes : 28 824,04 € comprenant :

- les cotisations
- les participations aux manifestations conviviales et aux tenues
- subvention municipale et autre

D'où un résultat de l'exercice 01/09/23 au 01/09/24 positif de **+ 9 388,20 €** auquel il faut intégrer le report de l'exercice précédent : **17 391,12 €**

soit un total global de : 26 779,32 €

SITUATION BANCAIRE :

solde au 31/08/24 : **1 728,28 €**

livret : **25 051,04 € soit 26 779,32 €**

BILAN PREVISIONNEL 09/24 au 08/25

Dépenses prévisionnelles de 42 810 € intégrant :

- un ajustement du prix d'une barque
- une dotation majorée des tenues qui intégrerait des tenues barreurs avec les traditionnels tee shirts à tous les adhérents
- une participation plus importante de l'association aux manifestations de convivialité

Recettes prévisionnelles de 28 500 €

bien sûr, vu le nombre d'adhérents en hausse une augmentation du montant des adhésions d'où un solde prévisionnel de – **14 310 €**

Soit par rapport au total disponible de 26 779,32 €, un solde prévisionnel restant de 12 469,32 €

→ Le bilan financier est adopté à l'unanimité. Le bilan prévisionnel est adopté à l'unanimité.

3. Proposition d'augmentation de la cotisation à 110€ à partir d'octobre 2025

La cotisation est la même depuis la création d'Occitarama, permettant la pratique de 2 heures de rame hebdomadaires et la participation à différentes manifestations organisées par le club ou les acteurs locaux. En quelques années le nombre d'adhérents a été multiplié quasiment par 4.

Même si la situation financière est satisfaisante, une augmentation de 10% de la cotisation est proposée sur différents arguments, notamment :

- le projet d'achat d'une barque de 6 supplémentaire équipée : mais il nous faut d'abord un endroit où la mettre !
- dès que possible l'accession à un local qui permette au moins d'effectuer les travaux hors carénage, d'organiser des réunions d'une trentaine de personnes (journée des barreurs, équipes de compétition) et si possible d'entreposer notre remorque (voire la barque supplémentaire)
- la volonté de mieux équiper les barreurs et les compétiteurs, et de participer financièrement davantage aux frais de convivialité.

→ L'augmentation de la cotisation annuelle à 110 € est adoptée (voix contre 16, abstentions 7, voix pour 66)

4. Point sur l'adhésion à la fédération FFJSN

Après les bons résultats obtenus, l'activité compétition sera soutenue et encouragée. Dès que les dates des futures courses seront connues, elles seront diffusées aux adhérents pour recruter d'éventuels intéressés.

Il faudra veiller à la bonne circulation de l'information dans le groupe des compétiteurs et avec le CA.

5. Election du Conseil d'Administration

Gilles Francou, Pierre Gautheret et Pierre Govignon sont sortants. Il y a donc 3 postes à pourvoir.

Gilles Francou et Pierre Gautheret ne se représentent pas. Pierre Govignon, après avoir déposé sa candidature l'a finalement retirée au dernier moment. Il reste 3 candidats pour 3 postes à pourvoir.

Le vote à bulletin secret a néanmoins été effectué :

Hervé Bougault : 130 voix

Corinne Bertes : 119 voix

Pierre-Jean Sadde : 101 voix

Bulletins : 175

Bulletins nuls : 7 (un rappel des conditions de validité d'un bulletin serait peut-être opportun l'an prochain)

Hervé Bougault, Corinne Bertes et Pierre-Jean Sadde sont les 3 nouveaux membres du CA.

§-§-§